

Nouvelle lettre des quatre cardinaux signataires des dubia à qui le Pape a refusé une audience

Publié le 25 avril 2017
4 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Les quatre cardinaux - Walter Brandmuller, Raymond L. Burke, Carlo Caffara et Joachim Meisner

Très Saint-Père,

C'est avec une certaine trépidation je m'adresse à votre sainteté, pendant cette période du temps pascal. Je le fais au nom des très éminents cardinaux, **Walter Bandmüller, Raymond L. Burke, Joachim Meisner**, et en mon propre nom.

Nous voulons d'emblée renouveler notre dévouement absolu et notre amour inconditionnel pour la chaire de Pierre et pour votre auguste personne, en laquelle nous reconnaissons le successeur de Pierre et le vicaire de Jésus : le « Doux Christ en terre », ainsi que sainte Catherine de Sienne aimait à le dire. Nous ne partageons en rien la position de ceux qui considèrent que le siège de Pierre est vacant, ni celle de personnes qui veulent attribuer à d'autres la responsabilité indivisible du munus pétrinien. Nous sommes mus seulement par la conscience de la grave responsabilité qu'entraîne le munus des cardinaux : être des conseillers du successeur de Pierre en son ministère souverain. Et du sacrement de l'épiscopat, qui nous a « établis évêques, pour gouverner l'église de Dieu, qu'Il a acquise par son sang ».

Le 19 septembre 2016, nous avons remis à Votre Sainteté et à la Congrégation pour la Doctrine de la foi **cinq dubia**, vous demandant de résoudre des incertitudes et d'apporter la clarté sur certains points de l'exhortation apostolique post-synodale, **Amoris laetitia**.

N'ayant reçu aucune réponse de Votre Sainteté, nous avons pris la décision de vous demander, respectueusement et humblement, de nous accorder une audience, ensemble si Votre Sainteté le désirait. Nous joignons, comme c'est l'usage, une feuille d'audience dans laquelle nous présentons les deux points dont nous voudrions nous entretenir avec vous.

Très Saint-Père,

Un an a donc passé depuis la publication d'*Amoris laetitia*. Pendant ce laps de temps, des interprétations de certains passages objectivement ambigus de l'exhortation post-synodale ont été publiquement données, qui ne sont pas divergentes par rapport au magistère permanent de l'Eglise, mais qui lui sont contraires. Malgré le fait que le Préfet de la Doctrine de la foi a déclaré de manière répétée que la doctrine de l'Eglise n'a pas changé, de nombreuses déclarations ont paru, de la part d'évêques individuels, de cardinaux et même de conférences épiscopales, approuvant ce que le magistère de l'Eglise n'a jamais approuvé.

Il ne s'agit pas seulement de l'accès à la Sainte Eucharistie pour ceux qui vivent objectivement et publiquement dans un état de péché grave, et qui ont l'intention d'y demeurer, mais aussi une conception de la conscience morale qui est contraire à la tradition de l'Eglise. Et donc il advient - combien douloureux est-il de le constater ! - que ce qui est péché en Pologne est bon en Allemagne, que ce qui est interdit dans l'archidiocèse de Philadelphie **est licite à Malte**. Et ainsi de suite. Cela remet en mémoire l'amère observation de B. Pascal : « *Justice en deçà des Alpes, injustice au-delà ; justice sur la rive gauche du fleuve, injustice sur la rive droite* »

De nombreux fidèles laïcs compétents, profondément amoureux de l'Église et indéfectiblement loyaux à l'égard du siège apostolique, se sont tournés vers leurs pasteurs et vers Votre Sainteté afin d'être confirmés dans la sainte doctrine en ce qui concerne les trois sacrements du mariage, de la confession, et de l'eucharistie. Et en ces jours-même, à Rome, six fidèles laïcs, de chaque continent, ont présenté un séminaire d'études très fréquenté sous le titre significatif : « **Apporter la clarté.** » Face à cette grave situation, qui fait que de nombreuses communautés chrétiennes sont en train d'être divisés, nous ressentons le poids de notre responsabilité, et notre conscience nous oblige à demander humblement et respectueusement une audience.

Que Votre Sainteté se souvienne de nous dans vos prières, de même que nous nous engageons à nous souvenir de vous dans les nôtres, et nous demandons le don de votre bénédiction apostolique.

Carlo Card. Caffarra

Rome, 25 avril 2017, Fête de Saint Marc l'évangéliste

Sources : [Blog Sandro Magister](#) /Traduction Jeanne Smits et LPL